

**Objet**

**Rapport intermédiaire** sur l'ensemble des recommandations.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'École polytechnique fédérale de Lausanne ;
- Vu la note de synthèse établie par Jean-Louis ALLARD, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 10 mars 2026,

**La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :**

La Commission prend acte **favorablement** du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 10 mars 2026.

La présidente,  
Claire PEYRATOUT

